

Directeurs de l'ouvrage:
Bruno Dumons et Bernard Hours

*Ville et religion en Europe
du XVI^e au XX^e siècle*

La cité réenchantée



Introduction

Bruno Dumons et Bernard Hours

Parmi les transformations profondes qui ont accompagné l'émergence de la modernité dans les sociétés européennes, le fait urbain a été incontestablement l'une d'elles. La ville moderne attire davantage qu'au Moyen Âge. Sa croissance est plus rapide. Son espace s'étend. Ses réseaux se multiplient. Son pouvoir s'impose. Ce processus connaît sous l'ère des révolutions une accélération sans précédent. La ville contemporaine brille de ses mille feux, plongeant le plus souvent dans l'ombre le pays alentour, le monde des *pagani*. Cette extraordinaire croissance a toutefois rendu complexe la compréhension du phénomène urbain. Les historiens de l'Europe moderne et contemporaine y ont tout d'abord vu une évolution durable des comportements démographiques puis un lieu de structuration de l'espace, un mode opératoire pour les grandes régulations sociales, enfin une concentration de pouvoirs, souvent multiples, parfois concurrents. La ville devient un enjeu majeur. On cherche à la conquérir ou à la combattre. Malgré cela, son objet demeure encore insaisissable. Les lexicographes modernes s'interrogent. Qu'est ce qu'une *cité*?

Ici, l'histoire des « mots de la ville » peut apporter un éclairage significatif pour appréhender une généalogie complexe sur ce qui fonde l'identité urbaine¹. Dérivé du latin du *civitas* qui signifie la circonscription politique du monde romain, le mot de *cité* a pris dans la langue française un sens éminemment religieux, celui du

1 Jean-Luc Pinol, *Le Monde des villes au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1991, p. 11-17 ; Jean-Luc Pinol, *Histoire de l'Europe urbaine*, 2 tomes, Paris, Seuil, 2003 ; Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule et Brigitte Marin (dir.), *Trésor des mots de la ville. Dictionnaire historique plurilingue*, Paris, Robert Laffont (à paraître). Nous remercions ici Brigitte Marin d'avoir porté à notre connaissance les acquis de cette vaste enquête historique et sémantique.



siège épiscopal. À l'époque classique, c'est encore le lieu où se dresse la cathédrale à l'inverse de la *ville* qui semble davantage définie par la notion de territoire délimité par des murs. Le *Dictionnaire de l'Académie* la considère comme « un assemblage de plusieurs maisons... fermées d'une clôture commune » (1694). En revanche, Diderot développe longuement dans son *Encyclopédie* le sens politique de la *citée* en référence à la tradition antique, renvoyant davantage à la réalité urbaine du moment lorsqu'il conçoit la qualité de citoyen ou de bourgeois. Ainsi, il inaugure le glissement de sens qui fait progressivement perdre à la *citée* sa vocation de ville épiscopale pour considérer principalement une communauté de citoyens libres et détachés des privilèges. La destruction de nombreux murs d'enceinte au XVIII^e siècle amène les deux mots à se rapprocher. En 1863, Émile Littré évoque désormais la synonymie des termes *ville* et *citée* bien que le premier exprime surtout la dimension spatiale et démographique tandis que le second ajoute un volet politique. Le lexicographe français lui attribue également la notion d'un habitat groupé à l'image des cités ouvrières issues de la révolution industrielle. La *citée* prend au début du XX^e siècle une coloration utopiste avec les réflexions menées autour de la *Cité industrielle* de Tony Garnier et les *cités-jardins* chères à Henri Sellier, maire de Suresnes entre les deux guerres. Le terme se charge ensuite de connotations négatives à l'image des grands ensembles de banlieue, synonymes d'espaces socialement défavorisés et de lieux d'insécurité. Il est revalorisé par des politiques d'aménagement urbain avec la création de pôles de haute technologie comme la Cité des Sciences et de l'Industrie et la Cité de l'Espace ou de sites privilégiés où sont regroupées des activités publiques telles les cités universitaires ou administratives. Malgré la polysémie du terme, la *citée* a toujours conservé dans la langue française une propriété de synonyme avec celle de *ville*.

Dans la culture italienne, certains chroniqueurs de la fin du Moyen Âge identifient là encore le terme de *città* au seul critère de la présence de l'évêque dans un centre habité. Cette notion demeure au XVI^e siècle, d'où un nombre réduit d'agglomérations à qui revient cette dénomination, jouant ainsi un fort rôle identitaire pour leurs habitants et leurs élites. Cependant, dès le XVII^e siècle, des auteurs recourent à des critères de définition différents, en y insérant notamment la croissance démographique, les activités économiques, les infrastructures industrielles et commerciales. C'est ainsi le cas de Carpi qui n'est pas le lieu de résidence d'un évêque mais à qui on reconnaît volontiers le nom de *città*. La hiérarchie urbaine n'est plus uniquement une question d'ordre institutionnel. Les variables de l'économie, de la société et de la culture viennent effriter le primat de la notion politique et religieuse traditionnelle. Assez proche de l'aire culturelle italienne, l'univers linguistique ibérique suit sensiblement les mêmes évolutions sémantiques. En Espagne, les sources administratives et juridiques du XIV^e siècle attribuent le plus souvent à la *ciudad* la



présence d'un siège épiscopal. Ce titre est le premier dans l'ordre des privilèges après celui de *villa* qui présente principalement une notion spatiale aux accents ruraux et médiévaux. Le terme de *ciudad* gagne ensuite la bataille sémantique pour signifier une agglomération dotée d'une population nombreuse et de droits particuliers. Les dictionnaires espagnols du XVIII^e siècle confirment que son usage s'impose pour signifier le fait urbain dans son ensemble. Désormais, la *ciudad* conserve toujours le sens originel qui en fait le siège des institutions politiques et religieuses mais elle recouvre au XIX^e siècle une notion beaucoup plus large qui l'assimile à l'idée de croissance urbaine et de lieu de pouvoir. Au Portugal, le savant Joaquim de Santa Rosa Viterbo répertorie dans son dictionnaire de 1798 deux mots importants pour signifier la ville, *cidade* ou *civitas*. Les termes désignent tantôt un territoire, tantôt le chef-lieu de ce territoire. Depuis le XIII^e siècle, il s'agit dans la plupart des cas de sièges d'évêchés. Ce titre honorifique commence néanmoins à être attribué au XVI^e siècle pour des raisons politiques mais la Couronne s'efforce de continuer à attribuer le titre de *cidade* aux sièges des nouveaux diocèses. Les autres agglomérations héritent du titre moins prestigieux de *villa*. Cependant au XIX^e siècle, les critères liés au nombre d'habitants et à l'importance des activités industrielles et commerciales commencent à être associés à celui de *cidade*. Les dictionnaires de Lacerda (1858) et Valente (1881) font désormais coexister les critères anciens et modernes de définition de l'urbain. Au siècle suivant, ce sont principalement les dimensions politiques et économiques qui déterminent l'accession au titre de *cidade*. Ainsi, semble s'imposer dans l'espace européen méridional la terminologie de la *cit * pour signifier le processus urbain avec parfois des nuances qui permettent d'afficher la primauté du sens institutionnel.

Dans l'Europe septentrionale, les « mots de la ville » ont suivi d'autres chemins, certes très caractéristiques mais qui ne présentent pas de réelle rupture avec le modèle qui prévaut dans le sud de l'Europe. Ainsi, dans la langue anglaise, le mot *city* recouvre une pluralité de sens mais son origine s'apparente à celui de *civitas*. À la fin du Moyen Âge, le terme présente un fort accent institutionnel mais il s'élargit vers des notions plus larges pour désigner des agglomérations importantes dans les domaines économiques et administratifs. Au XVI^e siècle, son usage commence à l'opposer à la campagne (*country*) mais il conserve toutefois le sens originel du titre conféré aux sièges d'évêque et d'archevêque. C'est ainsi qu'Henry VIII accorde ce titre aux villes qui abritent de nouveaux diocèses. Avec l'expansion de l'industrie et du commerce, la croissance des populations, le mot adopte au XVIII^e siècle sous la plume des écrivains et des commentateurs sociaux un sens plus extensif pour rejoindre la notion spatiale de *town*, jusqu'à désigner les *great towns* à l'image de Londres dont le million d'habitants et les activités commerciales, en particulier financières, incarnent une évolution particulière du système urbain.



Parallèlement, d'autres centres industriels obtiennent au XIX^e siècle le titre de *city* sans qu'il soit question de siège épiscopal. Désormais, la seule renommée dans les domaines sidérurgiques et portuaires suffit à Manchester et à Liverpool pour qu'elles soient élevées à ce rang de *cities*. Quant à la catégorie de *town*, le flou de sa définition permet d'englober un grand nombre d'agglomérations urbaines sur des critères aussi bien d'hygiène sanitaire que d'organisation municipale. Dans la langue germanique, si la densité d'un habitat entouré d'enceintes a constitué le premier critère de définition d'une *Stadt*, c'est son sens légal qui s'est imposé dans le Saint-Empire, provenant directement du droit des corporations et des privilèges, ce qui la rend indépendante des critères de taille démographique. Ici, les origines de l'identité urbaine puisent dans les traditions d'autonomie qui caractérisent les villes libres de l'Empire germanique ou d'états princiers. De fait, la *Stadt* est d'abord un centre politique et économique indépendant avant d'être un lieu du gouvernement religieux, ceci en raison d'une co-existence confessionnelle qui rend l'unité de la ville plus instable. La croissance démographique et industrielle du XIX^e siècle porte à une extension de sens avec l'émergence de villes nouvelles (*Neustadt*), de centres économiques (*Industriestadt*), d'agglomérations spécialisées dans une activité portuaire ou minière (*Hafenstädten*, *Bergbaustädten*) et même de lieux de loisir (*Gartenstadt*). Le terme de *Stadt* domine donc la sémantique urbaine germanique. Sa signification est plurielle. Elle englobe une multiplicité de notions aussi bien institutionnelles et politiques que spatiales et démographiques sans que l'une ou l'autre prédomine vraiment aujourd'hui.

Ce bref voyage dans les profondeurs historiques des « mots de la ville » invite donc à considérer la pluralité de sens qui permettent d'identifier le fait urbain. Qu'on le qualifie de *cit*é ou de *ville* conduit finalement à des réalités différentes. Divine ou céleste, la *cit*é renvoie dans l'espace culturel européen à l'image d'un idéal religieux du « vivre ensemble » où convergent tous les enjeux majeurs de la société future. Mangeuse d'hommes et productrice de nouvelles économies, la *ville* s'apparente à un espace où s'opèrent toutes sortes de mobilités démographiques, de régulations sociales, de conflits de pouvoir et de chocs culturels. L'histoire de ces deux terminologies présente des parcours sinueux, souvent distincts, parfois entrelacés. C'est dire si le fait religieux et le fait urbain sont intrinsèquement liés dans une histoire commune que les historiographies nationales ont eu tendance à séparer jusqu'à l'artifice². Or l'histoire méditerranéenne et occidentale témoigne de rapports étroits entre ville et religion, le christianisme s'érigeant comme le modèle dominant pour

2 Sur le cas particulier de l'historiographie française contemporaine : Philippe Boutry et André Encrevé (dir.), *La Religion dans la ville*, Bordeaux, Éditions Bière, 2003 ; Bruno Dumons, « Villes et christianisme dans la France contemporaine. Historiographie et débats », *Histoire Urbaine*, n° 13, août 2005, p. 155-166.



saisir la nature de ces relations. Son expansion est inséparable de la conquête urbaine sur laquelle il s'est appuyé. Rome incarne cette relation originelle comme Genève et Augsburg plus tardivement. La ville devient désormais un enjeu déterminant pour sa pérennité en Occident mais également pour le succès de ses réformes à l'ère moderne. En détenant les sièges du pouvoir de l'urbanité, le christianisme s'assure un vivier de fidèles parmi les populations qui se pressent à l'entrée des capitales royales et des « bonnes villes ». Il crée également de toutes pièces des « cités saintes » qui attirent à elles des foules de pèlerins comme à Saint-Jacques de Compostelle en Galice ou plus tard à Lourdes, de l'autre côté des Pyrénées. Durant des siècles, le fait religieux va participer à la fabrique de la ville, lui offrir son ciment unificateur. En retour, le fait urbain oblige à une transformation profonde des théologies, des pastorales et des pratiques. La ville moderne construit le pluralisme des sociétés européennes, y compris religieux³. Elle fait ainsi exister d'autres communautés religieuses, en particulier celles issues du judaïsme et de l'islam. Quant à la ville contemporaine, elle réinvente la cité antique des origines à l'image de la *Polis* grecque, espace public de rencontre entre les diverses croyances. Confrontée aux défis de la sécularisation, elle conduit à imaginer autour de la laïcité un nouvel espace de régulation du pluralisme politique et religieux. L'intense processus d'urbanisation qui la caractérise au XIX^e siècle, interroge les milieux ecclésiaux du siècle suivant. Le catholicisme français redécouvre ainsi la ville et participe à la naissance de la sociologie urbaine par des enquêtes, des monographies et des réflexions pastorales⁴. À la fin des années soixante, c'est au tour des théologiens d'interroger la *Cité séculière*⁵. La ville devient désormais un enjeu théologique⁶. Elle apparaît aujourd'hui comme le lieu privilégié d'une « présence au monde ». Il en va de la survie du message évangélique pour certains cardinaux et archevêques⁷. Dans le même temps,

3 Olivier Christin, « De la ville sainte à la cité divisée : les origines dramatiques du pluralisme moderne », *Cahiers de la Villa Gillet*, n° 15, novembre 2001, p. 117-126.

4 Émile Poulat, « La découverte de la ville par le catholicisme français contemporain », *Annales ESC*, novembre-décembre 1960, p. 1168-1179; Claude Langlois, « Le catholicisme à la rencontre de la ville entre après-guerre et concile », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, octobre 2004, n° 96, p. 17-23. Outre les travaux initiés par le dominicain Louis Lebret, Jean Rémy fut l'un des pionniers de ce courant de la sociologie urbaine.

5 Harvey Cox, *La Cité séculière. Essai théologique sur la sécularisation et l'urbanisation*, Paris, Casterman, 1968; Joseph Comblin, *Théologie de la ville*, Paris, Éditions Universitaires, 1968; Jacques Ellul, *Sans feu, ni lieu*, Paris, Gallimard, 1975.

6 Thierry Paquot, « Théologie chrétienne et urbanisation », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, octobre 2004, n° 96, p. 7-16.

7 À l'aube des années 2000, plusieurs évêques de grandes villes européennes, convaincus que l'annonce du message chrétien passe avant tout par les métropoles, ont initié des congrès internationaux d'évangélisation. En ouverture de celui de Paris en 2004, le cardinal Jean-Marie Lustiger affirmait : « Les grandes villes sont un enjeu décisif pour l'évangélisation », *La Croix*, octobre 2004, numéro spécial, p. 2-3.



les campagnes du chanoine Boulard, si pratiquantes autrefois, laissent la place au désert. Elles redeviendraient des terres *païennes*. Une telle recomposition du paysage catholique au profit de l'urbanité irrigue l'ensemble des sociétés européennes et détermine en conséquence la formulation de nouveaux rapports entre la ville et le religieux. La co-existence religieuse, avec parfois le recours à la laïcité, devient un mode de gestion pacifié de la diversité des croyances et des opinions. Dès lors, la ville fabrique les nouveaux modèles du religieux tandis que ce dernier impose sa présence et ses régulations à la cité. Ni chrétienne, ni séculière, cette dernière consacre en Europe un autre principe, celui de la pluralité confessionnelle. Ce modèle semblerait comparable à celui qui s'est imposé en politique avec les démocraties. Il met un terme au long temps de la violence et des conflits qui ont déchiré les monarchies et les nations européennes. Élaborée dans les secousses des réformes que connaît le christianisme de la modernité, cette pratique de la démocratie religieuse aura nécessité une genèse beaucoup plus longue que celle d'inspiration politique. Les défis posés par la présence des communautés juives et musulmanes en Europe, auront finalement permis d'aboutir à cette forme de régulation dont la construction puise essentiellement dans les mécanismes politiques des villes modernes et contemporaines.

Par conséquent, point n'est besoin de poursuivre la démonstration pour saisir davantage combien les deux objets de sciences sociales que sont la ville et la religion, demeurent intrinsèquement liés. Le temps semble venu à l'historien moderniste et contemporanéiste d'adopter une posture commune afin de mieux appréhender la profondeur historique d'une telle alliance, faite d'osmose et de tensions. L'intuition que les deux organisateurs avaient chacun de leur côté, était que seul un colloque d'envergure internationale permettait de prendre la mesure de la diversité des situations qui ont traversé l'Europe sur plus de quatre siècles et de faire émerger la lente maturation du principe de pluralité confessionnelle au cœur des villes européennes. Pour l'appréhender, deux chemins ont été empruntés, le premier privilégiant les notions d'espaces et de mobilités, le second s'attachant à celles de pouvoirs et de régulations. Cette répartition permettait de structurer en deux journées distinctes la manifestation scientifique. Organisé conjointement par les deux équipes (*RESEA* et *Villes*) du Laboratoire de Recherches Historiques Rhône-Alpes (UMR CNRS 5190), le colloque a accueilli les 7 et 8 décembre 2006, dans les locaux de l'Université Jean Moulin-Lyon III, une trentaine de chercheurs européens. La première journée s'est efforcée d'appréhender la ville au prisme du religieux. L'analyse a d'abord porté sur les bâtiments, les monuments et les espaces tels que les églises paroissiales, les cathédrales, les ensembles conventuels, les statues et les croix, les cimetières enfin. Les découpages classiques de la rue ou du quartier ont aussi permis d'aborder les diverses structurations de l'espace en



fonction de l'organisation religieuse du territoire urbain en paroisse ou consistoire. Le rôle des communautés confessionnelles a été pris en compte comme élément d'identification des quartiers urbains. La visibilité religieuse de la ville a également été soulignée avec force lors des processions, des fêtes, des pèlerinages et des congrès, entraînant des déplacements de foules qui mettent en acte une lecture et une organisation significatives de l'espace, jouant aussi bien du rejet que de l'appropriation. La seconde journée s'est davantage intéressée à la ville comme lieu de pouvoirs et de régulations. Il a été examiné les processus et les modalités de gestion du religieux par le pouvoir municipal, aussi bien au niveau des clercs et des édiles que des cérémonies publiques. De son côté, le pouvoir religieux est également générateur d'élites très spécifiques, notamment en la personne du prince-évêque qui participe à la police urbaine lorsqu'il dispose d'une juridiction, faisant aussi accéder certaines villes au rang de « capitale religieuse ». Par ailleurs, une attention particulière a été portée sur les modalités qui ont permis à des confréries et des congrégations d'exercer un pouvoir sur la ville mais également sur celles qui ont conduit le pouvoir urbain à s'affirmer lui aussi comme une instance de régulation de conflits inter ou intra-confessionnels. Enfin, à partir des pratiques d'assistance et de santé, d'aumônerie et de pastorale, des exemples précis ont été fournis sur les manières dont le religieux peut fonctionner comme instrument de régulation des tensions internes à la société urbaine. Par conséquent, le livre qui est issu de ces deux journées de rencontre, reprend les textes de la plupart des communications présentées sur lesquels trois regards historiens suggèrent une approche interprétative à trois voix, en forme de conclusion polyphonique. La force de leurs propos vient justifier la finalité de cette entreprise qui visait initialement à l'instauration d'un dialogue entre historiens du religieux et historiens de l'urbain, représentant deux espaces historiographiques constitués, autonomisés, s'ignorant le plus souvent. Une étape a donc été franchie. Elle invite maintenant à mettre en œuvre une véritable collaboration entre les historiens des deux champs et des deux périodes afin de décloisonner l'objet de recherche et d'adopter une posture commune. Il s'agit désormais de ne plus considérer la ville comme le simple théâtre d'une histoire religieuse mais plutôt d'observer et de comprendre comment le fait religieux participe à l'écriture d'une histoire urbaine et inversement comment la ville s'est structurée autour des identités et des pratiques religieuses. Ce pari audacieux que nous avons lancé, reste encore à être gagné.